CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E73530** **VALABLE JUSQU'AU** **21/09/2027**

ÉDITÉ LE 21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 25 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES CEDEX 2006B00417

Siret : 491 733 978 00010

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0024103

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 642518A1244000 / 001 524054/18

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 642518A1244000 / 001 524054/18

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : AYDER

26 ALLEE LOUIS ARMAND
18000 BOURGES

Téléphone : 02 48 20 01 10 **Fax :**

Portable : 06 11 26 68 43

Responsabilité légale :
CAMKERTEN AHMET GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@ayder.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 691 280 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	13	06/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 16:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.